

- **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**
COMMUNE DE VILLERS SAINT PAUL
1 Place François Mitterrand
60870 VILLERS SAINT PAUL
Tél : 03 44 74 48 40

Correspondante : Mme Pascale DUBOIS

- **Type de procédure :** Procédure adaptée.
- **Objet du marché :**
Souscription des contrats d'assurances pour la COMMUNE DE VILLERS SAINT PAUL
- **Caractéristiques principales :**
Réalisation continue de prestations homogènes sur une durée maximale de 4 ans à compter du **1er Janvier 2021**
- **Des variantes seront-elles prises en compte :** NON
- **Présentation des lots :**
Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes
Classification CPV : Objet principal : 66515000-3
Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes
Classification CPV : Objet principal : 66516000-0
Lot 3 : assurance des véhicules et des risques annexes
Classification CPV : Objet principal : 66514110-0
Lot 4 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus
Classification CPV : Objet principal : 66513000-9
- **Le dossier de consultation des entreprises est intégralement et gratuitement téléchargeable sur le site internet :** <http://www.marches-securises.fr>
- **Conditions relatives au marché :**
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
En application des articles R. 2142-19 à R. 2142-24 du Code de la Commande Publique et au vu des conditions spécifiques requises en matière de marché d'assurance, les opérateurs économiques groupés devront, au stade de l'attribution, adopter la forme juridique d'un groupement conjoint avec mandataire.
- **Conditions de participation :**
- **Critères de sélection des candidatures :**
Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités énoncées dans le règlement de consultation.

Sélection :

Tous les candidats ayant satisfait aux exigences réglementaires des articles R. 2144-1 à R. 2144-7 du Code de la Commande Publique et possédant les capacités professionnelles, techniques et financières jugées suffisantes.

Dans l'éventualité d'une co-traitance, chaque co-traitant devra présenter ses justificatifs.

- **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

- **Date limite de réception des offres : 5 OCTOBRE 2020 12 HEURES**
Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

- **Adresse où elles doivent être transmises :**

Les offres devront être déposées, conformément au règlement de consultation, sur la plate forme de dématérialisation : <http://www.marches-securises.fr>

- **Renseignements complémentaires :**
Pour tout renseignement d'ordre administratif et/ou technique et adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

COMMUNE DE VILLERS SAINT PAUL

Place François Mitterrand

60870 VILLERS SAINT PAUL

Tél : 03 44 74 48 43

p.dubois@villers-saint-paul.fr

Procédures de recours :

- **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif d'AMIENS

14 Rue Lemerchier

80000 Amiens

Tél : 03 22 33 61 70

- Date d'envoi du présent avis : 1er SEPTEMBRE 2020